



Rapport d'activité 2019

Table des matières :

| | |
|---|-----------|
| I. INTRODUCTION..... | 2 |
| 1. Notre Vision, nos missions | 3 |
| 2. Nos projets | 4 |
| 2.1. Les maisons d'accueil et espaces ados..... | 4 |
| 2.2. Le Service Résidentiel d'Urgence (SRU)..... | 4 |
| 2.3. Le projet de Séjour de rupture | 5 |
| 2.4. Le service mobile | 5 |
| 3. Focus..... | 6 |
| II. PARTIE QUANTITATIVE..... | 7 |
| 1. Nos Ressources Humaines | 8 |
| 1.1. ETP..... | 8 |
| 1.2. Personnes Physiques | 8 |
| 1.3. Proportion hommes-femmes | 8 |
| 1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal..... | 9 |
| 1.5. Formation du Personnel | 9 |
| 2. Nos bénéficiaires | 9 |
| 2.1. Nombre de situations prises en charge | 9 |
| 2.2. Pourcentage d'occupation des projets | 10 |
| 2.3. Origine des jeunes selon les arrondissements..... | 11 |
| 2.4. Répartition des PEC suivant les mandants..... | 15 |
| 2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)..... | 19 |
| 2.6. Durée moyenne de placement au SRU..... | 19 |
| 2.7. Age des enfants accueillis dans nos maisons d'accueil | 20 |
| 2.8. Age des jeunes accueillis au SRU | 20 |
| 2.9. Entrées et sorties 2019 | 21 |
| 2.10. Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison d'accueil..... | 24 |
| 2.11. Suivi du jeune en logement autonome (Code 9) | 24 |
| 2.12. Les Fratries | 25 |
| III. PARTIE QUALITATIVE..... | 25 |
| 1. Des valeurs qui nous guident..... | 26 |
| 2. Une équipe solidaire | 26 |
| 3. Nos Références méthodologiques | 27 |
| 3.1. La thérapie brève | 27 |
| 3.2. La co-intervention et la garance éducative | 27 |

| | |
|---|-----------|
| 3.3. Le travail avec les familles | 27 |
| 3.4. Le travail en réseau | 27 |
| 3.5. L'accroche relationnelle | 27 |
| 4. Vacances, loisirs, et bien-être..... | 28 |
| 4.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été | 28 |
| 4.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi... .. | 29 |
| 4.3. Le bien-être..... | 30 |
| 5. Outils transversaux : Objectif d'émancipation | 30 |
| 5.1. Le stage action | 30 |
| 5.2. Le Peer coaching | 30 |
| 5.3. L'accompagnement en logement autonome..... | 30 |
| 5.5. Le jeu des alliés..... | 30 |
| 5.6. Le récit de vie..... | 31 |
| 5.7. Le centre de jour..... | 31 |
| 5.8. Le volontariat..... | 31 |
| 6. Situations de cas..... | 32 |
| 6.1. Chenal et espace ados : un exemple de transversalité à l'Amarrage..... | 32 |
| 6.2. Une maison d'accueil | 34 |
| 7. Organisation d'événements | 35 |
| 8. Composition du Conseil d'administration | 35 |
| IV. CONCLUSIONS 2019 ET PERSPECTIVES 2020..... | 36 |
| V. SOUTIENS FINANCIERS ET PARTENAIRES | 36 |
| 1. Nos soutiens financiers | 37 |
| 2. Nos partenaires | 39 |

I. INTRODUCTION

1. Notre Vision, nos missions

L'Asbl Amarrage, créée en 1959 sous l'appellation « Aide à l'Enfance », est une association d'aide à la jeunesse agréée et subventionnée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Amarrage accueille et accompagne des jeunes de 3 à 18 ans qui vivent des souffrances familiales, psychologiques, physiques et morales. C'est dans une perspective de prévention, afin d'éviter la dégradation de la situation et de nouvelles souffrances, qu'ils sont confiés à nos équipes par une autorité administrative ou judiciaire. Depuis sa création, Amarrage développe des outils et des projets, et multiplie les initiatives innovantes afin d'aider les enfants et les adolescents.

Amarrage propose des modes de prise en charge diversifiées afin de répondre à des problématiques variées, et peut ainsi offrir une solution à de nombreux jeunes et familles.

Ces dernières années, Amarrage a osé les expérimentations et les changements.

Après une année 2018 riche en nouveautés (création d'un SRU¹, augmentation de la capacité d'accueil à l'Estacade et au Cabestan), 2019 a permis d'asseoir et de consolider les changements.

Les « comités de pilotage » (rassemblant les responsables des différents services d'Amarrage afin de mettre en place les changements) ont laissé la place aux « comités de coordination » (échanges entre les responsables de service sur le travail quotidien, notre management, projets communs, valeurs et vision d'Amarrage).

Dans notre travail de terrain, bien que nos projets et équipes se situent dans différents lieux, nous poursuivons une approche globale, intégrée et incluyente, dans l'intérêt des jeunes et des familles. Nous poursuivons la même vision, qui inspire nos actions de terrain :

« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable. »

Cette vision, ainsi que les **4 valeurs fondamentales** qui guident notre travail (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité, Ouverture d'esprit), constituent un socle solide pour notre association.

Nous menons trois **missions** principales :

- **HEBERGEMENT** : Organiser un accueil collectif et assurer l'éducation d'enfants et de jeunes qui nécessitent une aide en dehors de leur milieu familial de vie : les maisons d'accueil, les espaces ados, le service résidentiel d'urgence
- **ORGANISATION DE SEJOURS DE RUPTURE** : Les services éducatifs de rupture chez nos partenaires européens et africains s'adressent à des adolescents en décrochages multiples
- **ACCOMPAGNEMENT** : Un service mobile de terrain qui intervient directement dans le milieu de vie du jeune

Nous poursuivons aussi une mission transversale, via différents outils : l'**EMANCIPATION** des jeunes.

¹ Service Résidentiel d'Urgence

2. Nos projets

L'Amarrage a 2 agréments : un agrément « SRU », pour notre Service résidentiel d'Urgence et un agrément « PEP » pour nos projets éducatifs particuliers : maisons d'accueil, espaces ados, séjours de rupture et équipe mobile.

Voici les différents **projets** d'Amarrage, leurs lieux et leur capacité de prise en charge (PEC) simultanée. Au total, ces projets peuvent prendre en charge simultanément 79 jeunes.

Quel que soit le projet, deux objectifs guident notre travail au quotidien : tout d'abord, favoriser l'épanouissement personnel du jeune afin qu'il développe sa confiance en lui et envers les autres. Et ensuite, travailler avec le jeune et ses parents afin de maintenir, améliorer ou restaurer la relation entre eux et permettre au jeune un retour en famille.

2.1. Les maisons d'accueil et espaces ados

- **Le CABESTAN** (15 PEC) Maison d'hébergement à Braine l'Alleud. L'espace ados est prévu pour 3 jeunes.
- **L'ESTACADE** (15 PEC) : Maison d'hébergement à Braine l'Alleud. L'espace ados est prévu pour 2 jeunes.
- **La BAÏNE** (18 PEC) : Maison d'hébergement à Houtain-le-val. L'espace ados de la Baïne peut accueillir 5 jeunes (15-18 ans). NB : La Baïne est l'ancien Colombier.

Nous accueillons dans nos maisons des enfants et des adolescents âgés de 3 à 18 ans. Ils sont accompagnés au quotidien par une équipe éducative et psychosociale. Ceux qui le peuvent retournent chez leurs parents ou en famille d'accueil durant le weekend ou les vacances scolaires. L'équipe de chaque maison encourage le développement positif de l'enfant en faisant appel à son autonomie, ses forces et sa créativité.

Chacune des maisons dispose d'un espace indépendant permettant à des jeunes entre 15 et 18 ans de développer leurs compétences pour aller vers davantage de responsabilisation et d'autonomisation. L'équipe socio-éducative les accompagne dans les tâches de la vie quotidienne ainsi que dans certaines démarches (école, CPAS, mutuelle, recherche d'un kot, recherche d'un patron, ...). Au terme de leur passage dans la maison, certains jeunes retourneront en famille, d'autres partiront en kot ou seront réorientés ailleurs, ... en fonction du mandat et de l'évolution de chacun.



L'Estacade - Braine-l'Alleud



Le Cabestan - Braine-l'Alleud



La Baïne - Houtain-le-Val

2.2. Le Service Résidentiel d'Urgence (SRU)

L'ATALANTE (7 PEC) est situé à Nivelles : accueille et accompagne annuellement environ 80 jeunes pour des périodes de 20 jours renouvelables une fois. Il s'agit de jeunes entre 3 et 18 ans, en danger ou en situation de crise pour lesquels un éloignement temporaire et rapide est indispensable afin de préserver leur intégrité physique et psychique. La mission de l'équipe socio-éducative est de les rassurer, de les écouter eux et leurs proches pour comprendre ce qui pose problème, observer et

profiter du moment de crise pour amener les bénéficiaires à développer leurs réponses, ou chercher des pistes de réorientation.



L'Atalante - Nivelles

2.3. Le projet de Séjour de rupture

CAP SOLIDARITE (12 PEC) (bureaux à Cérroux-Mousty) organise des séjours éducatifs de rupture au Bénin, au Sénégal et en Europe pour 12 jeunes de 15 à 18 ans.

L'expérience de rupture permet à des jeunes de 15 à 18 ans en décrochages multiples (scolaire, familial, sociétal) de remobiliser leurs ressources en vivant une expérience humaine dans un contexte différent. La rupture a pour objectif de permettre à ces jeunes, à leur famille et à leur entourage, de quitter momentanément leur contexte de vie problématique pour vivre de nouvelles expériences, découvrir ou développer des compétences dans un contexte nouveau et déstabilisant. L'équipe dispose de partenaires africains et européens permettant ainsi de varier l'offre en fonction des besoins et attentes de chaque situation. Les projets s'étalent sur 3 phases : 1 mois de préparation en Belgique, 2 à 3 mois de séjour sur place, et 3 à 5 mois d'accompagnement au retour.



2.4. Le service mobile

Le CHENAL (12 PEC) (bureaux à Cérroux-Mousty) est un service généraliste de terrain proposant une aide intensive, rapide, réactive et inconditionnelle à des adolescents de 13 à 18 ans en situation de danger dans leur milieu de vie. L'équipe socio-éducative apporte des réponses diversifiées à des problématiques de jeunes en situation de tension aigüe momentanée ou chronique.



3. Focus

FOCUS : Un nouveau décret... quelles implications dans notre travail au quotidien ?

Le **Décret portant le code de la prévention, de l'aide à la jeunesse et de la protection de la jeunesse a été adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles le 18 janvier 2018** et a apporté des modifications à notre secteur.

Voici les principes fondamentaux de ce décret :

- La priorité est donnée à la politique de prévention
- L'intérêt supérieur de l'enfant et de ses droits sont à prendre en première considération notamment ceux énoncés dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- L'optique de la déjudiciarisation et la subsidiarité de l'aide contrainte par rapport à l'aide consentie est réaffirmée
- L'aide et la protection se déroulent prioritairement dans le milieu de vie : l'éloignement du milieu de vie (placement) est utilisé en dernier recours
- En cas d'éloignement, le droit de maintenir et entretenir des relations directes avec ses parents est à favoriser. Le service doit évaluer régulièrement la possibilité d'un retour en famille pour diminuer tant que faire se peut la durée de l'éloignement
- Les services doivent œuvrer à l'amélioration constante de la qualité de l'aide apportée notamment par la participation des bénéficiaires (recueil de la parole des jeunes et des familles sur la prise en charge), l'évaluation et l'innovation.
- Enfin, la formation continue du personnel est à garantir.

Le nouveau décret remplace systématiquement le terme « pédagogique » par le terme « éducatif ».

Quelles sont les implications concrètes de ces principes fondamentaux dans notre travail ?

Voici quelques éléments de réponse et de réflexion :

- Le décret stipule que les projets de rupture doivent prendre en charge 50 % de jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction et 50 % de jeunes en difficulté ou en danger.
- Un service d'intervention mobile, comme le Chenal, est plus que jamais justifié et utile dans ce contexte vu que la priorité est mise sur la prévention d'une part, et sur l'évitement du placement d'autre part
- L'Amarrage utilise différents outils pour récolter la parole des bénéficiaires pour répondre à la volonté du décret :
 - . Pour les jeunes la parole est relayée par le biais des entretiens psycho- sociaux, les réunions de jeunes et les contacts avec l'équipe au quotidien.
 - . Pour les familles, leur parole est entendue lors des moments de rencontres formels fixés par le rythme des rapports à envoyer aux mandants et des contacts avec l'équipe au quotidien. A leur demande, leur avis est ajouté au rapport. Toute autre observation, de la part de la famille, concernant le fonctionnement du service et des besoins de l'enfant est notée et partagée lors de la réunion annuelle prévue au sein de chaque projet.
- L'Amarrage évalue constamment ses pratiques et outils, ainsi que la mise en oeuvre de son projet éducatif.
- Depuis toujours, l'Amarrage adopte une approche innovante et créative.

FOCUS : Cap Solidarité : les différents lieux d'accueil

Le projet Cap Solidarité a été initié au **Bénin** en 2008. Avec les années, notre expérience d'organisation de séjours de rupture s'est renforcée et nous avons peu à peu multiplié les destinations, afin d'offrir un maximum de solutions adaptées aux situations des jeunes.

En 2014, nous avons ouvert le projet vers la **France, la Roumanie et la Moldavie** (actuellement, nous ne travaillons plus avec la Roumanie). En Moldavie, nous avons la possibilité de programmer 2 départs par an car notre partenaire sur place accueille un jeune à la fois et, de novembre à avril, le projet est à l'arrêt car les conditions climatiques y sont trop rudes.

Le projet en France est un peu moins « encadré » (donc ne convient pas à tous les jeunes) : il n'y a pas d'équipe éducative sur place (comme au Bénin ou au Sénégal), le jeune est accueilli par une famille en milieu rural.

En 2018, un nouveau partenariat est né, avec le **Sénégal**.

Voici les proportions de 2019 : L'équipe de Cap Solidarité a accompagné 36 jeunes en tout (en ce compris les mandats qui avaient commencé en 2018 et qui se poursuivaient en 2019).

16 jeunes sur les 36 prises en charge sont partis au Bénin (44 %)

14 jeunes ont vécu l'expérience au Sénégal (38 %)

3 sont partis en Moldavie (8%)

3 jeunes ne sont finalement pas partis : nous avons été mandatés (ils comptent pour 3 prises en charge), mais après quelques semaines de préparation, le projet n'a pas abouti.

France = 0 départ (hypothèse : moins encadré donc plutôt adapté à des jeunes issus du SAJ).

Or, nous le verrons plus loin, il y a eu très peu de demande du SAJ en 2019).

FOCUS : Le Colombier change de nom et devient La Baïne

La maison du Colombier a intégré l'Amarrage il y a 10 ans.

Tous nos projets ont des noms qui font référence à la mer.

Par souci d'appartenance et d'unité, l'équipe du Colombier souhaitait donc suivre la vague et changer de nom. Chaque membre de l'équipe a fait des propositions de noms et il y a eu un vote.

Une **baïne** est une mare résiduelle ressemblant à une piscine naturelle formée entre la côte et un banc de sable. En surf, on utilise les Baïnes pour atteindre les vagues à surfer.

Ce rapport d'activité est l'occasion de vous présenter nos projets via une présentation quantitative et qualitative ...

II. PARTIE QUANTITATIVE

1. Nos Ressources Humaines

1.1. ETP

| | Temps plein en 2018 | Temps plein en 2019 |
|-----------------|----------------------------|----------------------------|
| Ouvriers | 4,25 | 4,15 |
| Employés | 45,55 | 48,55 |
| Total | 49,80 | 52,70 |

1.2. Personnes Physiques

| 2018 | Temps plein | Temps partiel |
|-----------------|--------------------|----------------------|
| Ouvriers | 1 | 5 |
| Employés | 38 | 12 |
| Total | 39 | 17 |

| 2019 | Temps plein | Temps partiel |
|-----------------|--------------------|----------------------|
| Ouvriers | 1 | 6 |
| Employés | 39 | 17 |
| Total | 40 | 23 |

En 2019, l'Amarrage comptait au total 63 membres du personnel.

1.3. Proportion hommes-femmes

| 2018 | Hommes | Femmes |
|------------------------|---------------|---------------|
| ETP | 16,50 | 33,30 |
| Pers. physiques | 18 | 38 |

| 2019 | Hommes | Femmes |
|------------------------|---------------|---------------|
| ETP | 19,3 | 33,4 |
| Pers. physiques | 23 | 40 |

La proportion hommes-femmes est toujours du simple au double.

1.4. Personnel au Bénin et au Sénégal

Au Bénin : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local (qui assure aussi un rôle éducatif) et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Bénin accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

Au Sénégal : l'équipe est composée d'un ETP coordinateur local (qui assure aussi un rôle éducatif) et d'un ETP éducateur. Cap Solidarité Sénégal accueille en moyenne 3 jeunes simultanément.

1.5. Formation du Personnel

La politique globale de formation de l'Amarrage est synthétisée par un Plan Global de Formation. Celui-ci est approuvé pour 5 ans. Ce plan est aménageable chaque année lors du conseil éducatif avec l'ensemble du personnel. Il est animé par les besoins que rencontrent les travailleurs sur le terrain : les besoins sur le terrain déterminent les besoins en compétences qui eux-mêmes font naître les besoins en formation. Ce plan global mentionne aussi les résultats attendus des formations : augmentation du bien-être au travail, des outils/méthodes, des partenaires, augmentation de la cohérence dans le travail d'équipe, entretenir l'envie d'apprendre, meilleure connaissance du travail en réseau, diminution du stress au travail et donc de l'absentéisme.

Les thèmes des formations en 2019 : thérapie brève, formation de base pour les travailleurs de l'aide à la jeunesse (formation obligatoire pour les nouveaux travailleurs), ateliers d'écriture, la créativité bienveillante, nouvelles législation concernant les asbl, formation sur le nouveau décret de l'aide à la jeunesse, rôle de l'avocat du mineur, l'empowerment (comment partir des ressources des jeunes), règles et sanctions dans un groupe d'ados, strangulations à l'adolescence, formation premiers secours, jeux coopératifs et formation du personnel au jeu des Alliés, management, échanges interinstitutionnels (participation à la vitrine de l'aide à la jeunesse du Brabant wallon).

Depuis 2018, nous avons mis en place une procédure de formation pour les nouveaux travailleurs de l'Amarrage. En effet, dans une démarche d'inclusion, il nous semble important que chacun soit formé aux valeurs de l'Amarrage, ainsi qu'à nos outils fondamentaux.

2. Nos bénéficiaires

2.1. Nombre de situations prises en charge

| MISSION | Projet | 2017 | 2018 | 2019 |
|-------------------|-------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Hébergement | Les 3 Maisons d'accueil | 73 | 70 | 68 |
| Hébergement | SRU Atalante | / | 35 | 91 |
| Séjour de rupture | Cap Solidarité | 35 | 35 | 36 |
| Accompagnement | Chenal | 41 | 57 | 76 |
| | Total | 149 | 197 | 271 |

Trois observations intéressantes concernant ces chiffres de 2019 :

1. Il y a une diminution du nombre de situations prises en charge **en hébergement**, alors que le taux d'occupation de ces projets augmente (voir point 2.2.).

2. **Chenal** : Le nombre de situations prises en charge par le Chenal a vraiment augmenté.

En 2018, on comptait 16 situations de plus qu'en 2017, et presque 20 de plus en 2019. C'est la conséquence de deux changements amorcés en juillet 2018 :

- La capacité de prises en charge simultanées est passée de 6 à 12
- Les ressources humaines de l'équipe ont été augmentées (un mi-temps éducatif supplémentaire et un mi-temps psychosocial supplémentaire). Il est logique, et souhaité, que l'augmentation des ressources humaines permet donc d'accompagner un plus grand nombre de jeunes.

Notons aussi que le Chenal reçoit des mandats courts, souvent en prévention, et que leur travail est intensif : cela implique donc un « turn over » important.

NB : 76 PEC correspond au nombre de « situations », c'est-à-dire au **nombre de mandats** confiés à l'équipe du Chenal (il y a parfois un deuxième mandat pour un même jeune, parfois c'est un mandat qui ne dure qu'un mois, ...). En nombre de jours de prises en charge, cela représente 5444 jours pour l'année 2019 (en comparaison aux 4217 jours de 2018).

3. **L'Atalante** : Le nombre de situations prises en charge par le SRU a presque triplé entre 2018 et 2019. C'est tout à fait logique et en voici les raisons :

- Le projet a commencé en juillet 2018. Donc les chiffres de 2018 ne comptent que pour 6 mois. Le projet a été mandaté progressivement au cours du mois de juillet, et de plus en plus après l'ouverture du service.
- C'est le propre même d'un service résidentiel d'urgence comme celui-ci : Les jeunes sont placés là pour une durée de 20 jours, renouvelable une fois. Il s'agit donc de mandats de maximum 40 jours, ce qui implique un grand turn over des jeunes pris en charge.

Il est très intéressant de noter aussi que, pour l'année 2019, le SRU a enregistré **2652 demandes d'admission** pour des prises en charge. Ce chiffre (élevé !) reflète bien l'utilité d'un service d'urgence pour répondre aux besoins de jeunes et familles en crise.

→ **Pour conclure, cette augmentation des situations prises en charge par le SRU et le Chenal implique au total 74 prises en charge supplémentaires sur l'année.**

2.2. Pourcentage d'occupation des projets

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| <u>Le Cabestan</u> | 96,95 % | 103,12% | 95,87 % | 96 % | 96,34 % | 98,46 % |
| <u>L'Estacade</u> | 100,05 % | 98,98 % | 100 % | 98,79 % | 97,42 % | 98,55 % |
| <u>La Baïne</u> | 101,26 % | 100,67 % | 96,52% | 99,54 % | 98,71 % | 102,98 % |
| <u>Le Chenal</u> | 80,13 % | 81,89 % | 118,6 % | 100,30 % | 96 % | 113,15 % |
| <u>Cap Solidarité</u> | 108,94 % | 88,80 % | 128,89 % | 100 % | 110 % | 111,07 % |
| <u>SRU Atalante</u> | | | | | 94,56 % | 98,74 % |

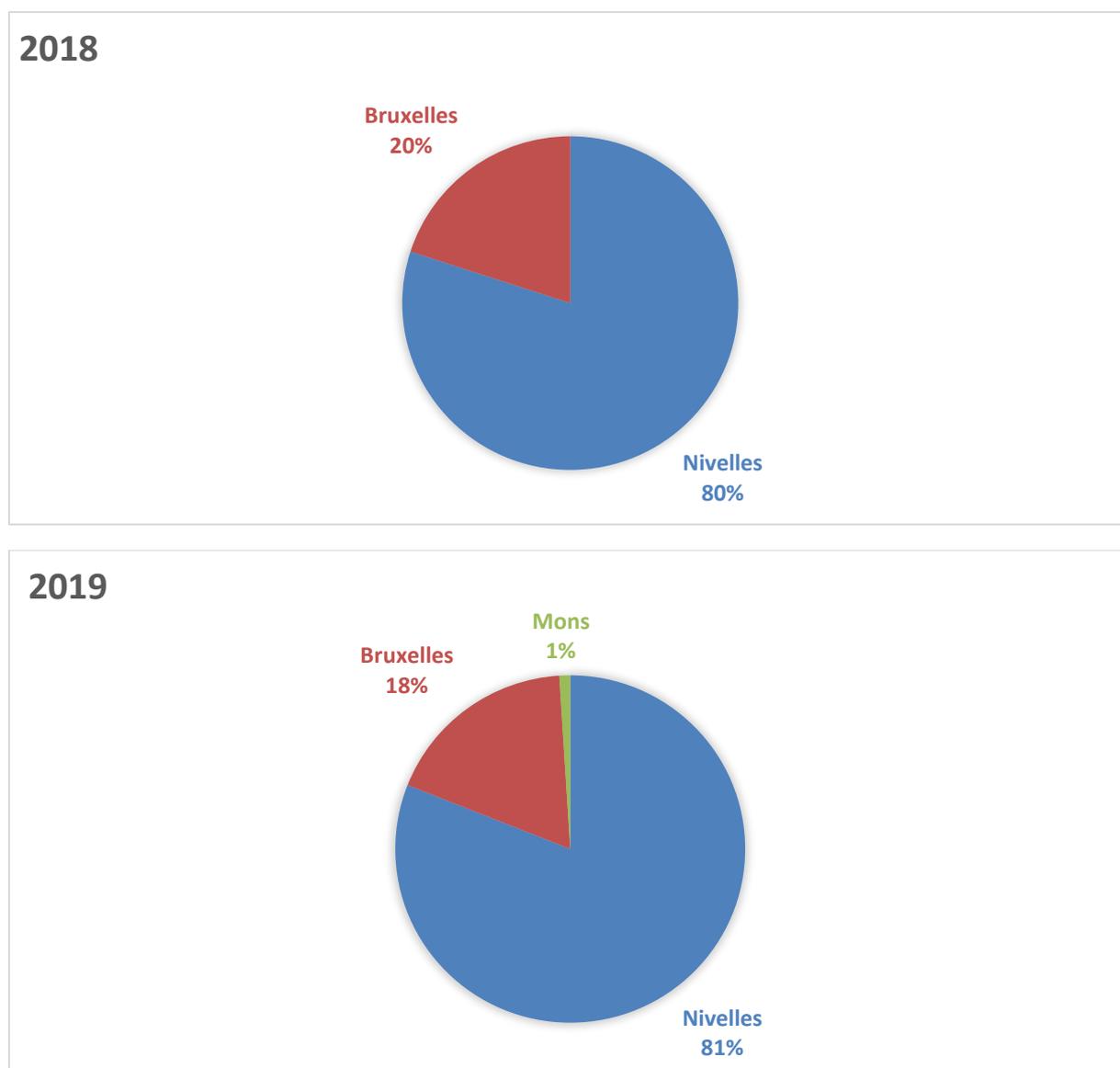
Nous observons une augmentation du pourcentage d'occupation de tous nos projets par rapport à 2018.

Selon l'arrêté du gouvernement de la communauté française relatif aux conditions générales d'agrément et d'octroi de subventions pour notre service (cfr nouveau décret), le taux de prises en charge (taux d'occupation), pour l'ensemble de nos projets, ne peut être inférieur à 90% sur un an. Nous sommes donc bien au-dessus de ce taux.

L'article 10 de cet arrêté stipule que si le taux est inférieur à 90 % pendant 3 années consécutives, il peut y avoir une révision du nombre de prises en charge à la baisse.

2.3. Origine des jeunes selon les arrondissements

2.3.1. Les maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)



2019 révèle les mêmes proportions qu'en 2017 et 2018. Cette proximité entre l'origine des jeunes et nos maisons facilite le travail familial. Les maisons d'accueil ont pris en charge 68 situations en tout, dont la très grande majorité (55 situations sur 68, c'est-à-dire 81 %) proviennent de l'arrondissement

de Nivelles. Cela s'explique par le principe des « capacités réservées », qui guide les admissions et entrées des jeunes dans nos maisons d'accueil.

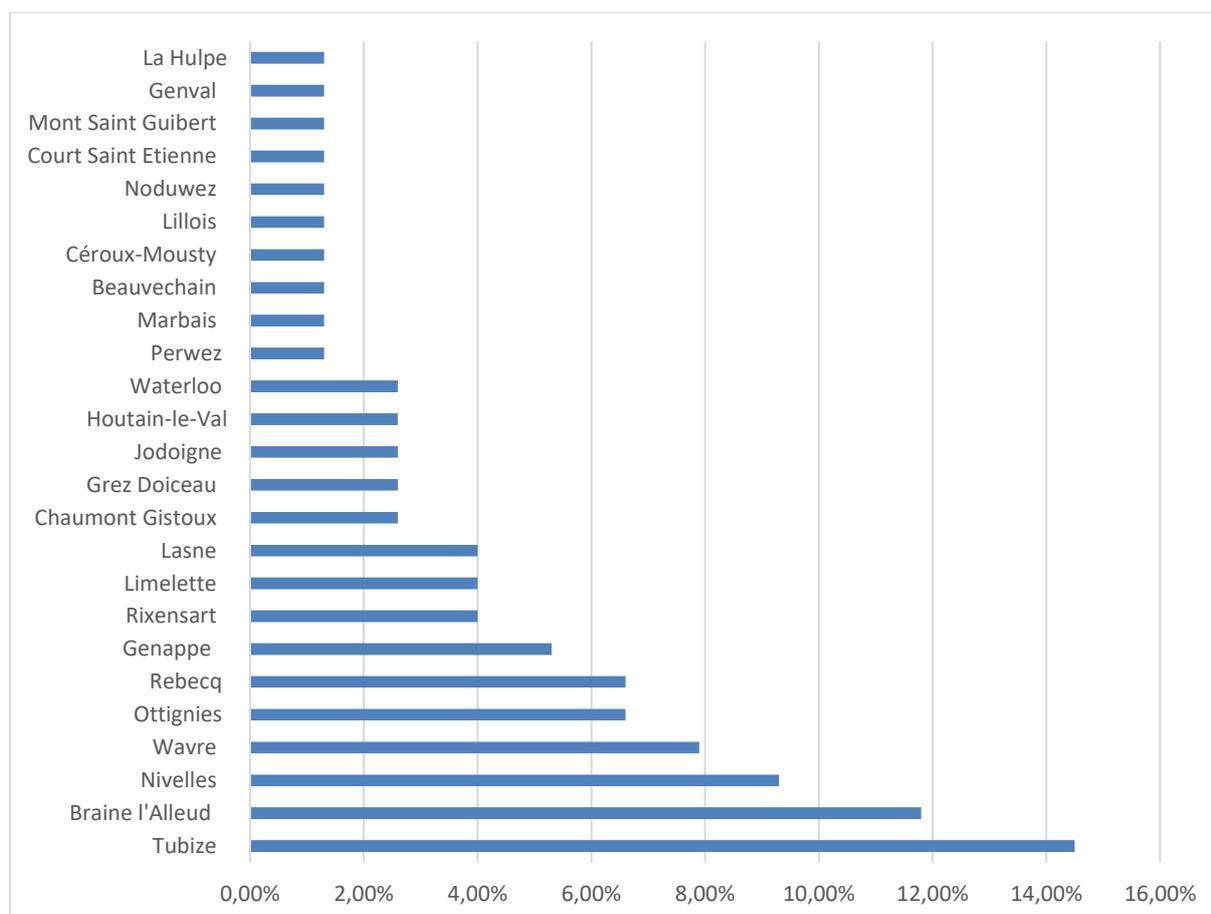
Depuis le mois de mai 2014, une circulaire ministérielle met en œuvre le système des capacités réservées dans certains services agréés. L'objectif de cette mesure vise à améliorer le processus d'admission, de prolongation et sortie de prise en charge des jeunes en plaçant l'intérêt du jeune au centre des préoccupations. Cette mesure vise également à optimiser l'utilisation des ressources disponibles, à renforcer la collaboration entre les autorités mandantes et les services agréés et à alléger le travail des délégués des SAJ et SPJ en matière de recherche de prise en charge adéquate.

Concrètement, chaque structure possède un certain nombre de places réservées pour tel ou tel mandant. Dès qu'une place se libère, la directrice pédagogique informe le mandant concerné de la disponibilité qui verra avec ses collègues les priorités en termes de placement. Après la demande, la procédure d'admission se met en route dans le respect de notre projet pédagogique.

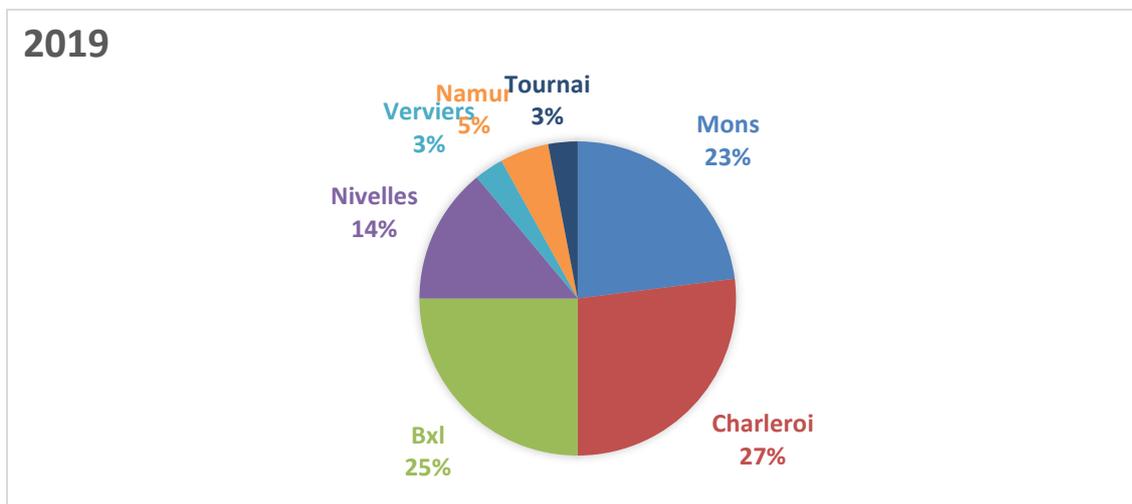
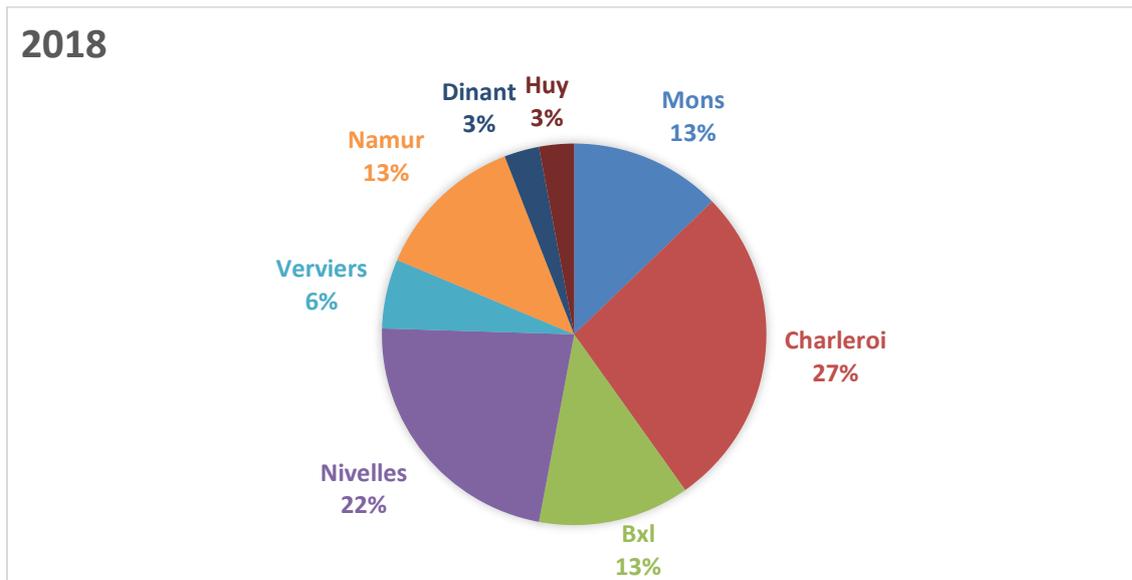
2.3.2. Le Chenal

L'équipe du Chenal travaille uniquement avec les mandants de Nivelles. Comme il s'agit d'un travail intensif, il est plus simple de rester dans une zone géographique proche. Pour information, voici les communes de Brabant Wallon dont sont issus les jeunes du Chenal :

50 situations proviennent de l'ouest du Brabant Wallon (65,8%) et 26 jeunes habitent l'est du Brabant Wallon (34,2%).

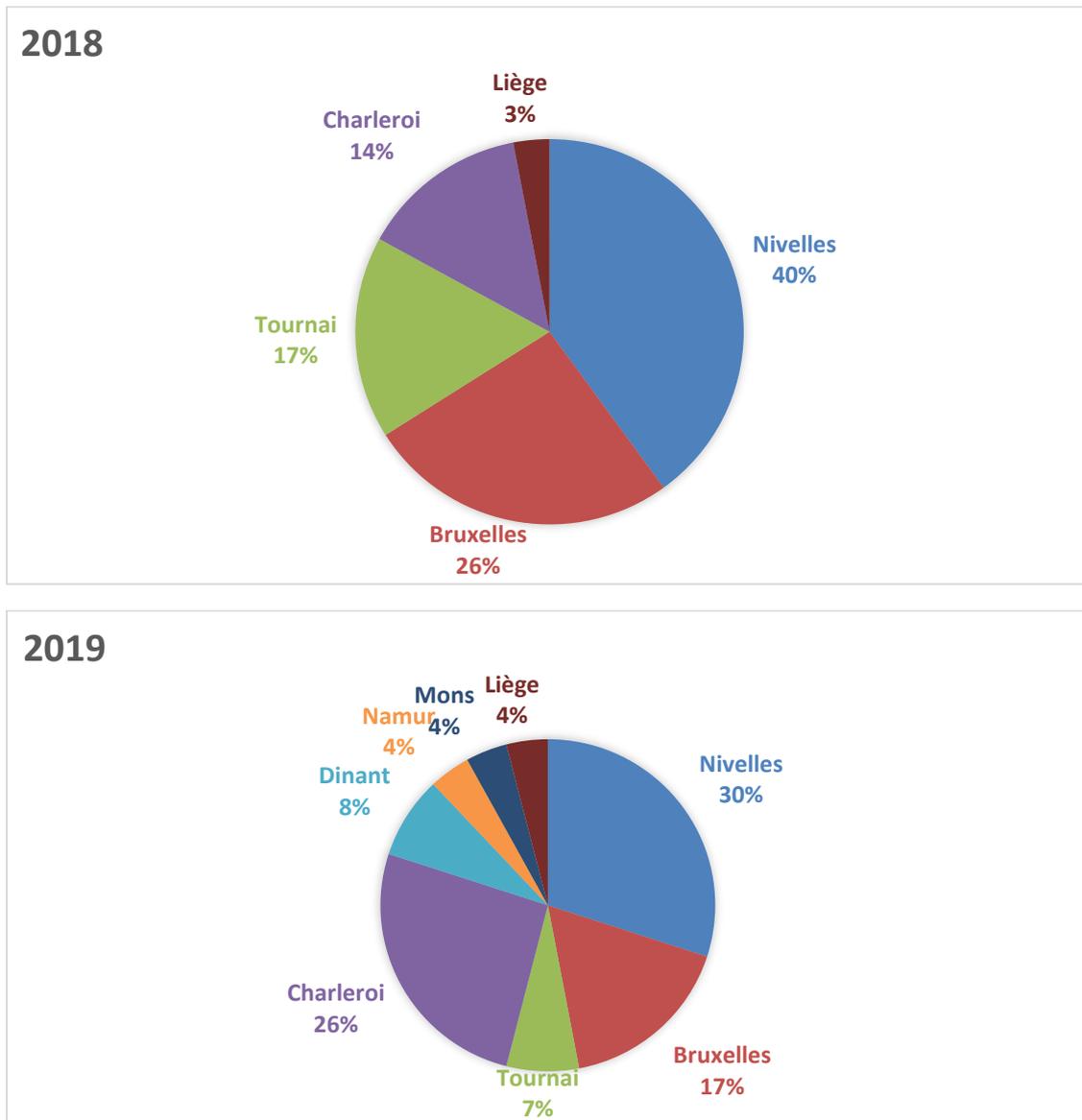


2.3.3. Cap Solidarité



Le projet Cap Solidarité peut prendre en charge 12 situations simultanément. Ce projet travaille avec les mandants de divers arrondissements. C'est la spécificité du projet qui explique que l'on travaille avec différents arrondissements. Par rapport à l'année passée, on observe que les mandats venant de Bruxelles et Mons ont doublé, ceux de Nivelles ont diminué, et les proportions sont identiques pour Charleroi. Cela peut s'expliquer par le fait que, pour l'arrondissement de Nivelles, c'était surtout le SAJ qui nous mandatait. Or, on voit plus loin que les demandes des SAJ ont diminué. Dans le même ordre d'idée, pour Mons et Charleroi, ces arrondissements faisaient surtout appel à Cap Solidarité pour des dossiers relevant de l'aide contrainte et ceux-ci ont justement augmenté.

2.3.4. Le Service Résidentiel d'Urgence



Les jeunes placés à l'Atalante peuvent provenir de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est tout de même intéressant de relever que les arrondissements les plus proches sont plus représentés.

2.3.5. Conclusions

Concernant les projets d'hébergement, les enfants sont essentiellement issus de l'arrondissement de Nivelles (capacités réservées). Pour le projet du Chenal, les jeunes sont uniquement issus de l'arrondissement de Nivelles (répartition : 2/3 Ouest BW et 1/3 Est BW). Enfin, Cap Solidarité et l'Atalante travaillent avec divers arrondissements de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

2.4. Répartition des PEC suivant les mandants

Les enfants et les jeunes sont confiés à un des projets subventionnés de l'Amarrage par une autorité administrative ou judiciaire.

2.4.1. Autorité administrative de l'Aide à la jeunesse

- Le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) - aide acceptée

Le SAJ est une autorité publique intervenant uniquement avec l'accord des intéressés. Ce service est dirigé par un conseiller. Il existe un SAJ par arrondissement.

Un des objectifs des SAJ est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et sa famille, une solution aux problématiques afin d'éviter l'intervention de la justice.

- Le Service de Protection de la jeunesse (SPJ) - aide contrainte

Le SPJ est dirigé par un directeur est chargé de mettre en œuvre les décisions du Tribunal de la Jeunesse.

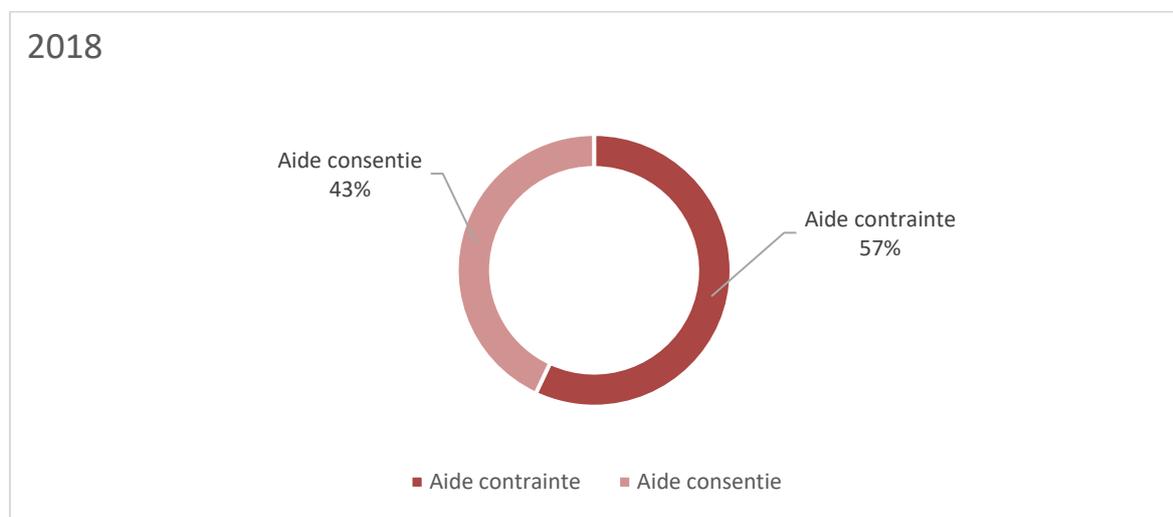
Ce service assure également l'accompagnement des jeunes qui ont commis un fait qualifié infraction et pour lequel le Tribunal de la Jeunesse intervient au niveau protectionnel.

2.4.2. Autorité judiciaire de l'Aide à la jeunesse

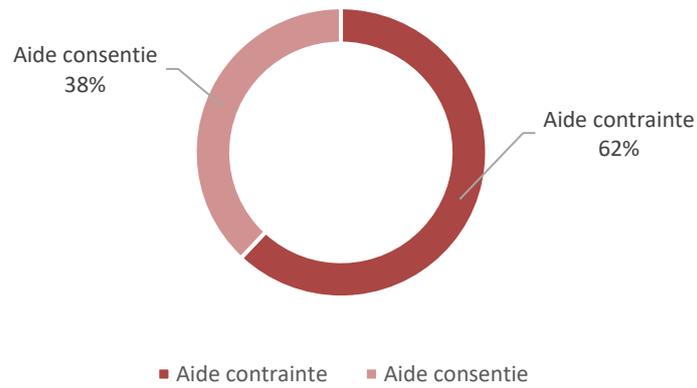
Le Tribunal de la jeunesse (TJ) est une chambre spéciale du Tribunal de Première Instance prévue pour les jeunes âgés de maximum 18 ans ainsi que leurs parents. Le juge de la jeunesse intervient quand :

- ils ont commis des faits délictueux ;
- ils se trouvent dans une situation difficile. Soit eux-mêmes, soit leurs parents ont besoin d'une aide urgente ;
- les parents ne respectent pas leur obligation alimentaire ou se rendent coupables de maltraitance, d'abus et de négligence.

2.4.3. Origine de la demande de PEC pour les maisons d'accueil (Baïne, Cabestan, Estacade)



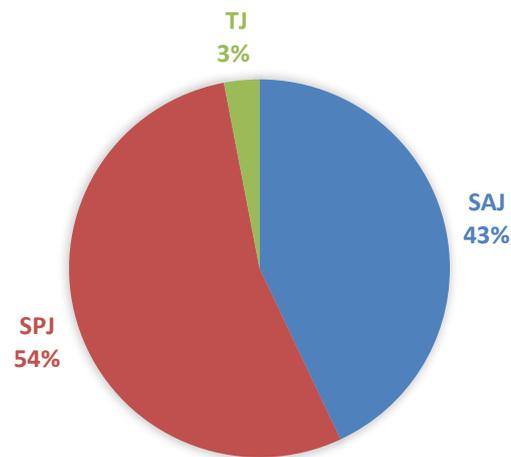
2019



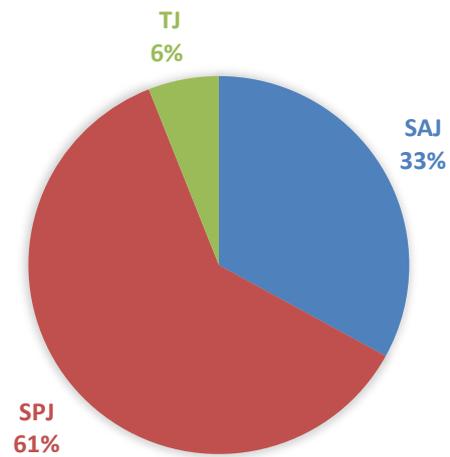
Nous observons les mêmes proportions d'année en année. Les proportions de 2019 sont d'ailleurs tout à fait identiques à celles de 2017. C'est normal car cela suit les capacités réservées.

2.4.4. Origine de la demande de PEC pour le service résidentiel d'urgence

2018



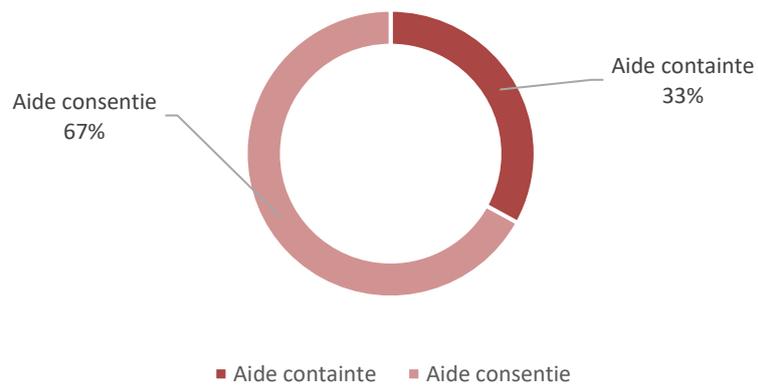
2019



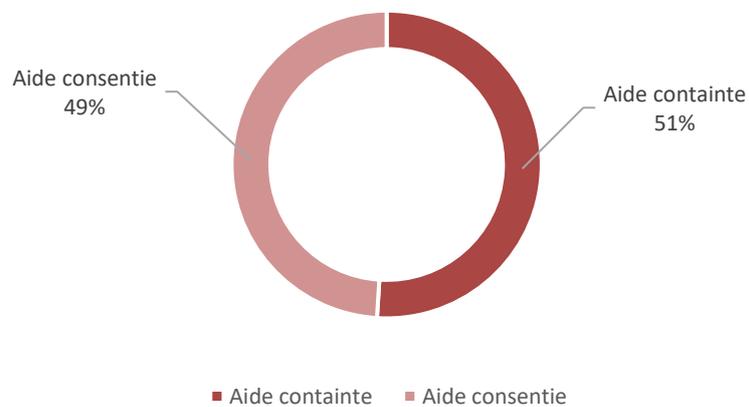
Les proportions sont semblables à l'année précédente.

2.4.5. Origine de la demande de PEC pour le projet du Chenal

2018



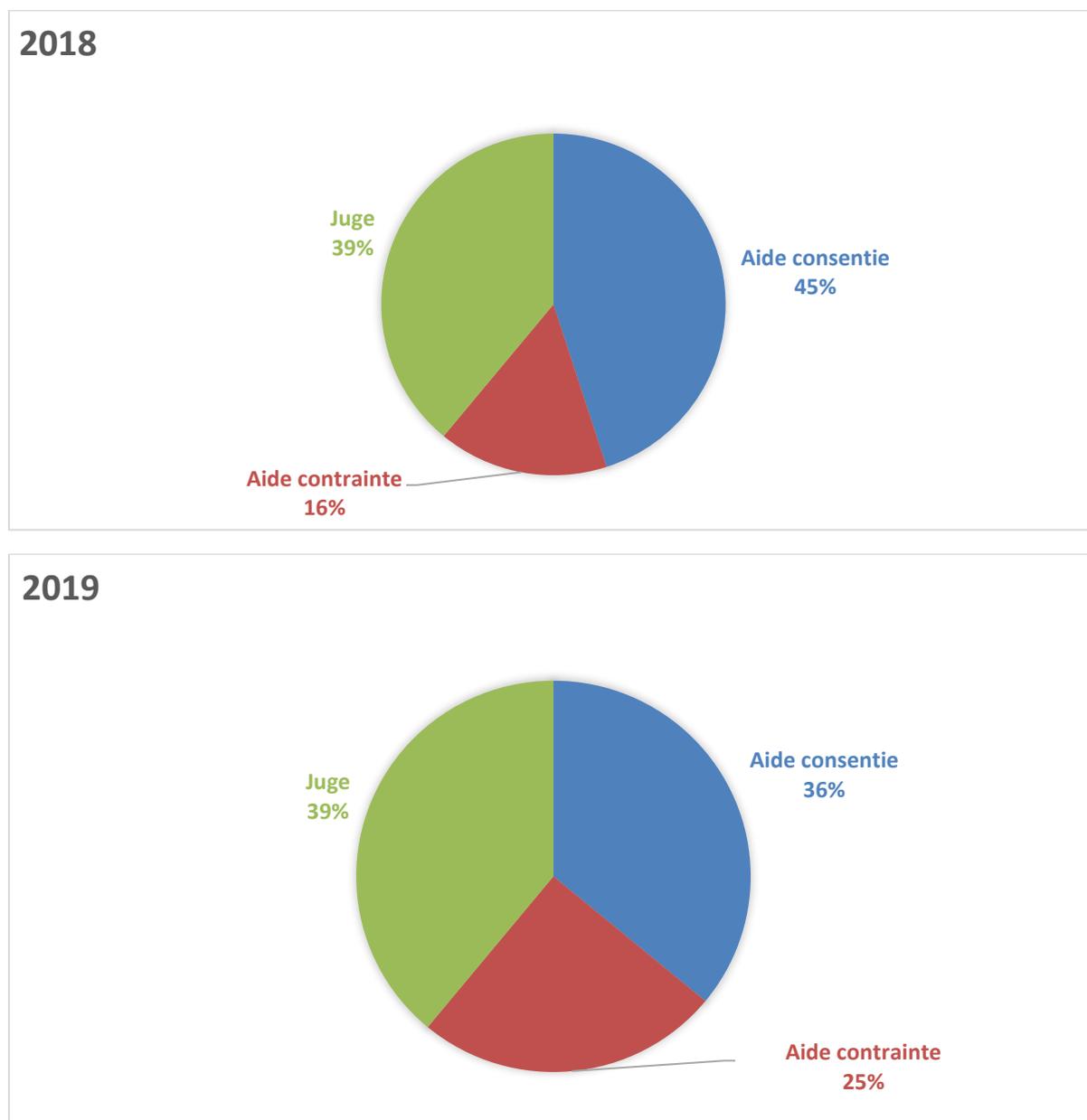
2019



On observe ici une évolution par rapport aux deux années précédentes. En effet, 2017 et 2018 était assez semblables : 2/3 des prises en charges provenaient du SAJ et 1/3 venaient du SPJ. La tendance s'est équilibrée en 2019 : aide consentie et aide contrainte représentent chacune la moitié des mandats.

Les chiffres seront encore à observer l'année prochaine mais, de manière générale, il est clair que l'utilisation d'un service dépend toujours de la croyance par le mandant de son utilité et de son bien-fondé, qu'il expérimente au quotidien (par les situations qu'il confie au service et les retours qu'il observe). Les SAJ et SPJ connaissent des changements de personnel dans leur service ce qui peut amener de légères variations.

2.4.6. Origine de la demande de PEC pour le projet Cap Solidarité



En 2019, nous observons que Cap Solidarité a été davantage sollicité pour des situations issues du tribunal ou du SPJ (aide contrainte) que du SAJ (aide consentie).

Observation :

Sur les 36 situations prises en charge (PEC) par Cap Solidarité, il convient ici de faire une distinction entre les 13 PEC qui ont débuté en 2018 (et toujours en cours en 2019) et les 23 PEC qui ont débuté en 2019.

Sur les 23 PEC débutées en 2019, 17 sont issues de l'aide contrainte (10 TJ et 7 SPJ) et seulement 6 de l'aide consentie. En termes de « demande » de la part des mandants (c'est-à-dire, avant même le rendez-vous d'admission), en comparant des périodes identiques, il y a eu 3 demandes SAJ en 2019, pour 18 demandes SAJ en 2018.

Ceci est interpellant et nous faisons l'hypothèse suivante :

Selon le nouveau décret, à partir de 2019, 50 % des places pour les projets rupture doivent d'office être réservées pour les jeunes poursuivis du chef d'un fait qualifié infraction (FQI). Il a été question à un moment que ce soit réservé exclusivement aux FQI, donc cela a amené une certaine confusion chez les autres mandants quant à leur possibilité d'interpeller le service. D'où cette diminution des jeunes confiés par de SAJ.

2.5. Durée moyenne de placement (en mois) dans nos **maisons d'accueil** (Baïne, Cabestan, Estacade)

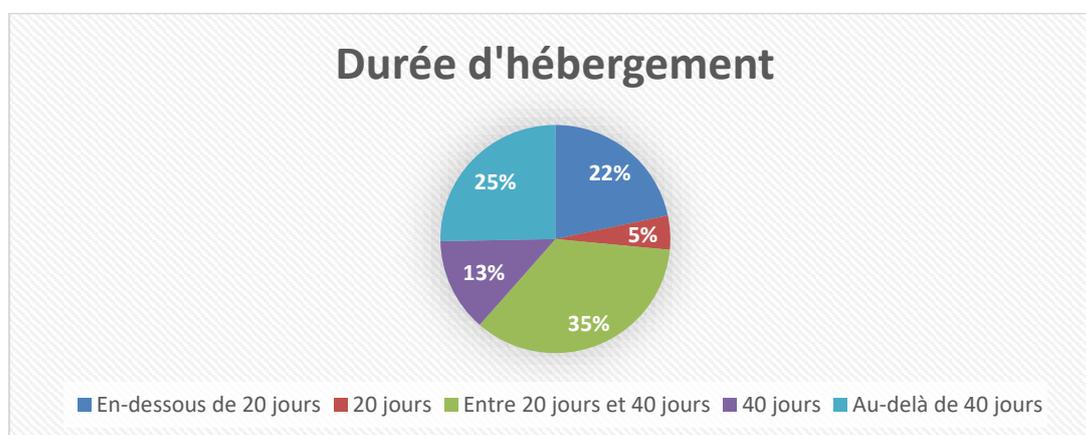
| | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|--------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Maisons d'accueil | 27,25 | 31,41 | 32,4 | 30,4 | 31,96 |

Par Maison :

| | Cabestan | Estacade | Colombier |
|---------|-----------------|-----------------|------------------|
| En 2018 | 23,1 | 43,1 | 25,1 |
| En 2019 | 23,55 | 43,95 | 28,39 |

Nous observons que l'Estacade a la durée moyenne de placement la plus longue. Certains enfants y sont accueillis depuis leur plus jeune âge.

2.6. Durée moyenne de placement au SRU



Une des spécificités d'un service résidentiel d'urgence est la courte durée de placement. Il s'agit de mandats de 20 jours, renouvelables une fois.

Quand on observe ce graphique, on peut remarquer que les séjours des jeunes sont plus représentatifs au-delà de 20 jours. En effet, dans la réalité du quotidien et de l'urgence, il est difficile de réorienter un jeune en 20 jours ou moins.

2.7. Age des enfants accueillis dans nos **maisons d'accueil**

Pour le Cabestan, l'Estacade et la Baine, voici les âges des enfants accueillis (âges calculés à la date du 30 juin 2019) :

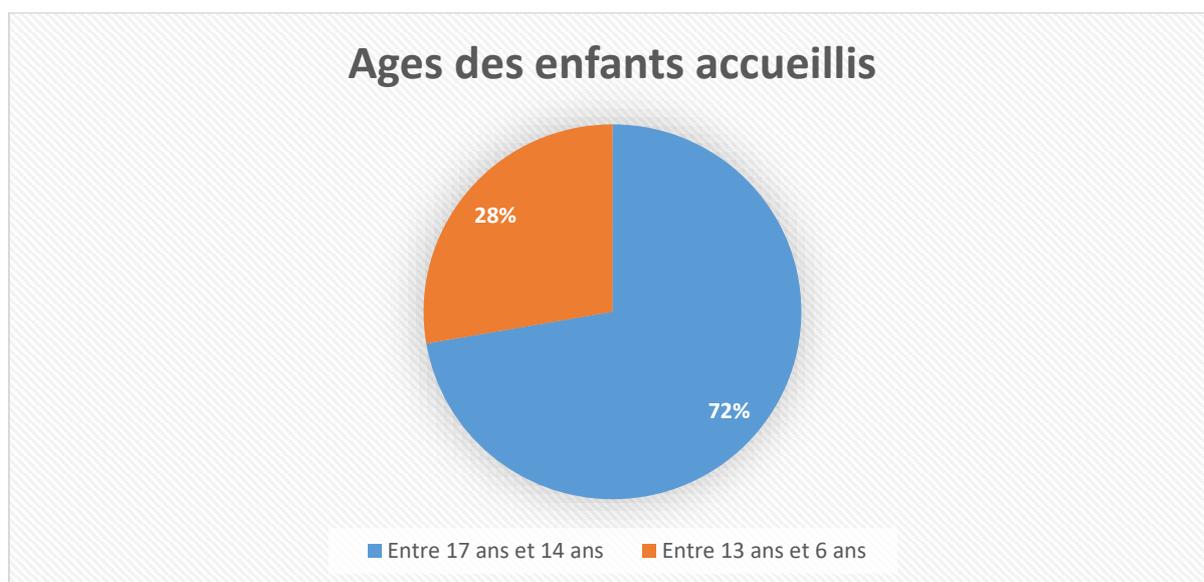
| | | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|---|---|----|----|
| Age | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| Accueils | 0 | 0 | 2 | 2 | 1 | 4 | 4 | 1 |

| | | | | | | | | | |
|-----------------|----|----|----|----|----|----|----|----|--------------|
| Age | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | Total |
| Accueils | 1 | 7 | 5 | 11 | 9 | 13 | 7 | 1 | 68 |

Au niveau des maisons d'accueil, nous observons davantage de jeunes de 13 ans et plus. L'année passée, il y avait 5 jeunes de 15 ans, 6 jeunes de 16 ans, 10 jeunes de 17 ans et 2 jeunes de 18 ans. Le nombre de jeunes dans ces tranches d'âge a augmenté suite à la création des espaces ados à l'Estacade et au Cabestan.

Nous veillons cependant à maintenir une verticalité des âges au sein de chaque groupe et dans chaque maison, pour construire une ambiance familiale... même si cela n'est pas toujours possible avec le principe des capacités réservées et le fait que les jeunes sont placés souvent de plus en plus tard ou bien restent de plus en plus longtemps dans nos maisons.

2.8. Age des jeunes accueillis au SRU



Le plus jeune qui a été accueilli à l'Atalante avait 6 ans. Notre SRU accueille beaucoup d'adolescents. Certains SRU fonctionnent en sélectionnant les jeunes (en fonction l'âge et du sexe) et cela est stipulé dans leur Projet Educatif. Nous ne fonctionnons pas de cette façon. Nous prenons les jeunes en fonction de la dynamique de groupe et de leurs difficultés respectives.

2.9. Entrées et sorties 2019

2.9.1. Entrées 2019 en maison d'accueil

| Cabestan | Estacade | Baïne | TOTAL |
|----------|----------|-------|-------|
| 5 | 5 | 9 | 19 |

Nous enregistrons 19 nouvelles entrées en 2019 (pour 25 en 2018, 24 en 2017, 30 en 2016 et 26 en 2015).

Les nouvelles entrées sont un peu moins nombreuses que les années précédentes mais elles sont en équilibre avec les sorties (voir point suivant). Nous expliquons cela comme une « conséquence » du nouveau décret. En effet, le nouveau décret privilégie dans un premier temps le maintien en famille (avec le suivi d'un service) ou l'accueil chez des familiers. Les mesures de placement/hébergement viennent vraiment à la fin des possibilités.

Nous observons aussi que les placements en maison d'hébergement à l'Amarrage sont de plus en plus longs et il s'agit d'enfants avec de moins en moins de ressources familiales (les longues durées de placement à l'Estacade en sont la preuve par exemple).

2.9.2. Sorties 2019 pour les maisons d'accueil : quelles orientations ?

| Orientation | Cabestan | Estacade | Baïne | TOTAL |
|----------------------------|----------|----------|-------|-------|
| Famille ou famille accueil | 4 | / | 5 | 9 |
| Majorité/Autonomie/kot | / | 3 | 6 | 9 |
| Autre service | 1 | 1 | 1 | 3 |
| Plus de collaboration | / | / | / | / |
| Total | 5 | 4 | 12 | 21 |

2019 comptabilise 21 sorties. Les sorties représentent 43 % de la capacité globale simultanée d'accueil (21/48) des maisons.

Le retour en famille est l'issue au placement pour 42 % des enfants (9/21). En comparaison aux 32 % de 2015, et aux 35,4 % de 2016, et aux 31,1 % de 2017, 12 % de 2018, c'est à nouveau en augmentation. Notre objectif final est que, in fine et dans la mesure du possible, le jeune puisse bénéficier d'un retour en famille. C'est aussi la philosophie du décret mais ce n'est pas toujours possible et cela dépend de nombreuses variables.

FOCUS

Nous observons que près de la moitié des jeunes qui quittent nos maisons vont en kot (cfr ci-dessus : 9/20 sorties).

C'est l'occasion de faire un petit Focus sur nos **Espaces ados**.

Chacune de nos maisons dispose d'un espace spécifiquement dédié aux adolescents.

Cela ne veut pas dire que tous les jeunes des espaces ados se préparent à vivre seul en kot par la suite. Cela dépendra du projet de chacun. En effet, certains jeunes, après avoir vécu dans l'espace ados, retournent en famille.

L'objectif du projet « espaces ados » est la « responsabilisation », quel que soit le projet par la suite (Kot autonome ou autre).

Certains jeunes sont placés chez nous directement pour le projet « espace ados ».

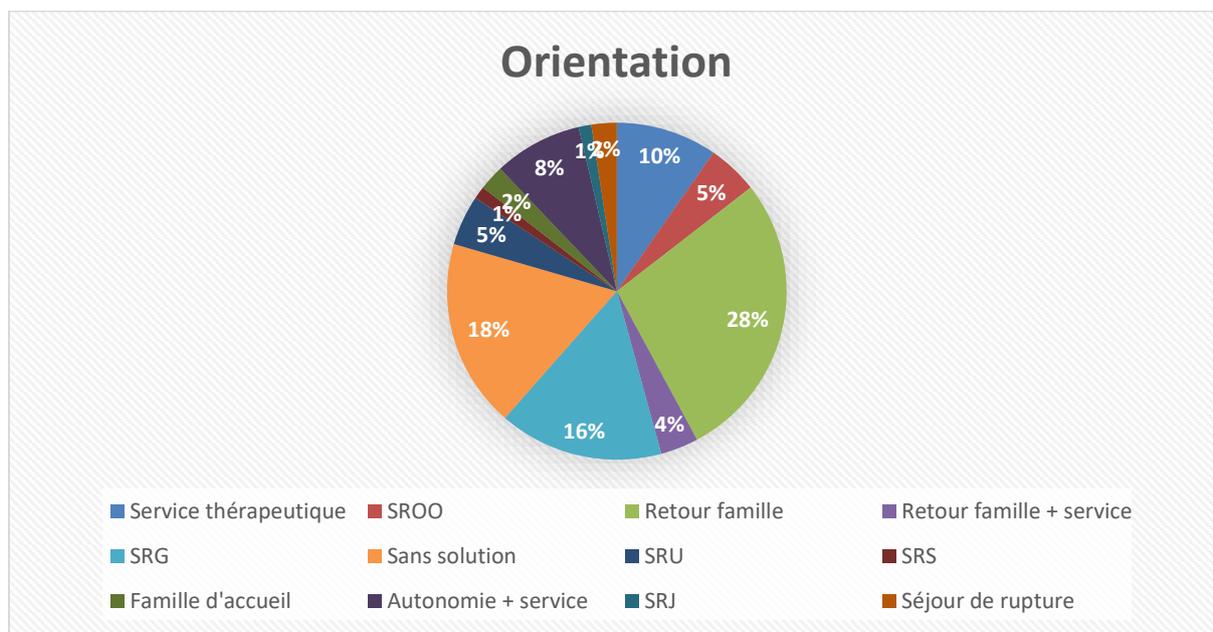
D'autres, après un séjour plus ou moins long dans la grande maison, rejoignent l'espace ados.

Voici les chiffres pour 2019 :

- L'Espace ados du Cabestan : 5 prises en charge sur les 20.
- L'Espace ados de l'Estacade : 5 prises en charge sur les 20.
- L'Espace ados de la Baïne : 13 prises en charge sur les 28.

2.9.3 Sorties 2019 pour le SRU : quelles orientations ?

Voici les orientations des jeunes à l'issue de leur placement à l'Atalante en 2019 :



Presque 1/3 des enfants retournent en famille après leur placement au SRU. C'est très positif.

Par contre, le pourcentage de jeunes qui quittent le SRU sans aucune perspective d'orientation est élevé porte à réflexion. Il y a plusieurs hypothèses qui peuvent expliquer cette situation :

- Le délai est parfois fort court pour trouver la solution adaptée à la problématique (maximum 40 jours)
- Il y a un manque de places dans les institutions

Pour tenter de pallier en partie à ce problème, le SRU a changé son positionnement et accorde des dérogations au-delà des 40 jours, à la condition d'avoir une date d'entrée effective dans un autre service.

2.9.4 Sorties 2019 pour le Chenal : quelles orientations ?

Sur les 76 jeunes pris en charge par le Chenal, 60 situations se sont clôturées en 2019. Parmi ces derniers :

- . Pour 7 d'entre eux, le dossier a été judiciairisé.
- . 2 ont été hospitalisés (hôpital psychiatrique)
- . 4 ont été placés en Service Résidentiel d'Urgence
- . 4 ont été placés en institution
- . 1 est entré en IPPJ
- . 1 a commencé un projet de pré-autonomie

. 41 jeunes sont restés en famille

Ce chiffre (41 maintiens en famille) démontre le sens du projet Chenal et répond tout à fait à la philosophie du décret. L'équipe intervient en amont, en prévention au placement, en accompagnant le jeune et sa famille de façon intensive, directement à partir de chez eux. L'objectif est atteint lorsque l'on voit le nombre de situations qui se stabilisent et qui permettent au jeune d'être maintenu en famille plutôt que placé. Et, s'il y a un placement, celui-ci est préparé avec les bénéficiaires, ce qui permet de faciliter le travail par la suite.

2.9.5. Sorties 2019 pour Cap Solidarité : quelles orientations ?

En 2019, ce sont 25 situations qui se sont clôturées au niveau du projet rupture. Voici les orientations :

- . 9 ont été orientés vers une autre institution
- . 16 jeunes sont retournés en famille

2.10. Travail avec la famille (Code 5, Code M) à partir d'une maison d'accueil

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|-----------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Code 5 * | 3.359 | 3.783 | 3.064 | 3.524 | 3.312 | 3.412 |
| Code M * | 1.459 | 1.340 | 1.486 | 1.644 | 1.049 | 1.955 |
| Total | 4.818 | 5.123 | 4.550 | 5.160 | 4.361 | 5.367 |

*Code 5 : WE et congés en famille ou familialer

*Code M : réintégration en famille ou familialer

Les enfants pris en charge dans nos maisons d'accueil ont la possibilité, avec l'accord du mandant, de passer des journées en famille lors des weekends ou des vacances.

En 2019, les 68 jeunes ont passé 3.412 journées en famille (codes 5), ce qui représente 13,75 % du nombre total de journées passées en hébergement.

Ces moments de vie en famille ou chez des familiais sont importants pour le jeune, afin de lui ouvrir son réseau hors du cadre institutionnel et construire pour certains des perspectives d'un retour en famille.

A la fin du placement, si le jeune retourne en famille, celle-ci peut encore bénéficier d'un accompagnement de l'équipe de l'Amarrage si une autre équipe ne prend pas le relais : il s'agit du « Code M ».

En 2019, ce travail d'accompagnement lors du retour en famille représente 1.955 journées (codes M). Ce nombre est le plus élevé depuis 2014.

Les journées passées par l'enfant ou le jeune hors de l'institution sont une volonté des équipes d'élargir le réseau du jeune au-delà de ses parents et de l'institution.

2.11. Suivi du jeune en logement autonome (Code 9)

Les codes 9 représentent le nombre de journées où les jeunes sont suivis en logement autonome. Il s'agit de kots tout à fait indépendants de l'Amarrage : ces jeunes sortent de nos maisons, et vivent dans un logement indépendant : ils continuent à être soutenus par l'équipe éducative mais vivent de manière beaucoup plus autonome. Cela concerne certains adolescents de l'Amarrage pour qui un retour en famille n'est pas possible et qui sont prêts pour ce genre de projet. En comparaison à 2017 (1055 journées) et 2018 (1061 journées), l'année 2019 comptait 778 journées « code 9 ». Ce chiffre est moins élevé que les autres années : il y a eu moins de jeunes pour lesquels ce genre de projet était adéquat.

Nos équipes rencontrent souvent des difficultés à trouver des logements pour les jeunes (manque de logements de type studio, stigmatisation du public, prix excessif, pénurie de logements sociaux, ...). Elles sont très souvent confrontées à devoir chercher des solutions de logement, dans l'urgence, pour des jeunes entre 16 et 18 ans.

Dans le cadre de l'accompagnement de ces jeunes vers l'autonomie, l'Amarrage a été soutenu pendant une période de 3 ans par le fonds Carmeuse, géré par la Fondation Roi Baudouin.

Ce partenariat a pris fin en 2019 et nous a permis d'expérimenter/valider de nouveaux outils. Cela répond tout à fait à notre VISION qui consiste à étoffer toujours davantage nos outils et projets afin d'accompagner les jeunes le plus fragilisés.

En termes de logement notamment, ce Fonds nous a permis d'expérimenter deux outils : un mobilhome et un kot étudiant.

- Le projet **Mobilhome** a montré des difficultés pédagogiques et techniques et, après expérimentation, nous avons décidé de ne pas poursuivre dans cette voie. Même si le mobilhome n'a pas été la réponse adéquate, nous sommes convaincus que le besoin (une solution de logement originale et de dépannage) est bien présent. Nous envisageons d'autres pistes, comme la construction d'un « **Tiny house** » (sorte de bungalow, petit studio très fonctionnel) à côté de notre bureau à Cérroux-Mousty.
- L'autre outil logement qui a pu être implémenté grâce au projet Carmeuse est la possibilité pour nos jeunes d'avoir une chambre dans un **kot étudiant**. Nous avons un partenariat avec l'école supérieure de formation sociale Cardijn qui permet d'accueillir un de nos jeunes en projet d'autonomie au sein d'une structure communautaire étudiante. Les colocataires, étudiants assistants sociaux, sont impliqués dans ce projet afin d'accueillir au mieux le jeune et d'amener ainsi une certaine mixité.

2.12. Les Fratries

Notre projet éducatif donne une priorité à l'accueil de fratries.

Voici le nombre de fratries dans nos maisons en 2019 :

A la Baine : 5 fratries de 2 enfants chacune.

A l'Estacade : 2 fratries de 2 enfants chacune.

Au Cabestan : 3 fratries de deux enfants chacune.

III. PARTIE QUALITATIVE

1. Des valeurs qui nous guident

« Une place pour chacun, un projet pour tous. Ensemble, nous pouvons repousser les limites du possible afin d'offrir aux jeunes les plus fragilisés un accompagnement de qualité, émancipateur et durable ».

Cette vision, ainsi que nos quatre valeurs fondamentales (Responsabilisation, Enthousiasme, Solidarité et Ouverture d'esprit) inspirent nos actions de terrain et constituent un socle solide pour mener à bien nos missions. Dans un système en déséquilibre, ces enfants vulnérables ont besoin de repères, de cadre, de balises et d'amour. Nous accordons une importance primordiale au lien durable, ainsi qu'au réseau du jeune et à son ouverture au monde.

2. Une équipe solidaire

Notre équipe est pluridisciplinaire (éducateurs, intervenants psychosociaux, responsables de projet, personnel administratif, personnel technique et personnel de direction). Notre travail est basé sur un socle de valeurs communes et nos qualités et compétences variées et individuelles font notre richesse.

Le travail interdisciplinaire garantit une ouverture plus large du champ de réflexion au niveau du travail d'équipe. Pour favoriser les échanges entre personnes et développer la réflexion constructive, une multitude de temps et d'espaces sont prévus sous forme de réunions communes : réunions d'équipe, réunions pédagogiques, comités de coordination rassemblant les responsables de services, comités de direction, conseil éducatif.

En mai 2019, tout le personnel d'Amarrage s'est retrouvé pour une grande journée de teambuilding dans les Ardennes. Cette journée conviviale a permis de mieux se connaître à travers : le trajet en car, les différents jeux de coopération, des défis entre équipes, une marche d'orientation, et un apéro pour finir en beauté. Tout le monde était ravi de ce moment qui a soudé des liens. Nous avons décidé d'institutionnaliser un moment de teambuilding par an, afin de poursuivre cette dynamique positive.



3. Nos Références méthodologiques

3.1. La thérapie brève

Les équipes s'efforcent, dans leur travail pédagogique, d'appliquer la grille de lecture de la thérapie brève. Cette approche permet d'avoir une vision interactionnelle des situations et donc de rendre à chacun sa part de responsabilité dans les difficultés vécues et la possibilité d'être acteur de changement plutôt que victime d'une situation. La thérapie brève aborde les difficultés en travaillant avec le(s) système(s) dans le(s)quel(s) le jeune et ses proches évoluent.

3.2. La co-intervention et la garance éducative

Chaque situation bénéficie d'un éducateur garant et d'un intervenant psycho-social pour réaliser, en fonction des besoins, un travail en co-intervention. Cette co-intervention offre l'avantage d'un double regard sur les situations à travers des filtres différents : le travail de terrain et les entretiens. Cela permet de mettre en place des stratégies tout en veillant à rester impartial vis-à-vis de tous les membres du système.

3.3. Le travail avec les familles

Le travail avec les familles/familiers est présent tout au long de la prise en charge. De manière générale, ce travail consiste à rechercher les compétences des familles et les renforcer, accompagner la famille dans le développement d'un projet de vie, travailler des problèmes concrets en analysant la manière dont les intéressés ont tenté d'y faire face précédemment pour essayer un nouveau type de solution, aider les intéressés à rétablir la confiance à travers le dialogue, accompagner la famille dans la prise de connaissance des outils d'insertion afin qu'au terme de notre aide, elle puisse utiliser, au besoin, différents services.

3.4. Le travail en réseau

Le travail en collaboration avec le réseau est un axe essentiel de notre travail au quotidien. Il est important de partir du réseau construit par le jeune et sa famille.

Le travail en réseau offre une richesse de travail autant pour les jeunes et leur famille que pour les équipes. Le réseau est tout d'abord constitué de l'ensemble des autorités mandantes.

Le réseau a 4 fonctions :

- Enrichir et optimiser nos expériences et nos pratiques professionnelles : Coordination spontanée du Brabant Wallon, association des directeurs du résidentiel du Brabant Wallon, réseau Archipel, ...
- Travailler en partenariat avec les communes et les infrastructures locales, pour favoriser l'intégration locale du jeune le temps de son éloignement du milieu familial : écoles, centres sportifs, mouvements de jeunesse, AMO, CPAS, infor-jeunes, planning familiaux, centre de guidance, ...
- Veiller, dans le cadre des interventions en famille ou dans une perspective de retour en famille ou d'installation en kot, à accompagner le jeune et la famille dans la recherche de partenaires au sein de leur environnement, en fonction des besoins
- Aider le jeune dans son travail d'autonomisation

3.5. L'accroche relationnelle

Une partie importante du travail éducatif réside dans l'accroche entre le jeune et les éducateurs qui l'accompagnent au quotidien (notamment son éducateur garant). Cette accroche a pour but de créer du lien permettant ainsi d'instaurer un climat de confiance et ouvrir des pistes de solution. Les éducateurs sont créatifs et utilisent différents créneaux pour développer cette accroche.

L'accroche relationnelle avec les familles est également importante, que cela soit au niveau éducatif ou psycho-social afin de créer un travail de mise en lien et de confiance, en tenant compte du potentiel et des compétences de chacun.

4. Vacances, loisirs, et bien-être

4.1. Organisation de camps de vacances pendant l'été

- Le séjour annuel en Espagne s'est déroulé la première quinzaine de juillet pour les **enfants** des différentes maisons (sans projet de vacances ni de retour en famille) : plage, piscine, parcs aquatiques, soleil et crèmes glacées : un magnifique souvenir pour les enfants !
- Pendant ce temps, un « camp ado » s'est organisé au Portugal (côte sud de l'Algarve) : les **adolescents** des maisons ont profité du soleil, de randonnées vélo, de visites et de détente.

⇒ *Merci au Lions Club Braine l'Alleud, Lions Club Brussels Imagine, Kiwanis de Nivelles ainsi qu'aux nombreux dons des sympathisants grâce auxquels 24 jeunes ont pu profiter de supers vacances !*



(Ci-dessus : camp Espagne et camp Portugal)

- Dix jeunes ont participé au camp pêche (aux étangs de Maransart) organisé par notre partenaire le Lion's club de Braine l'Alleud. Les membres du Club mettent tout leur cœur pour organiser ce weekend : pêche, barbecue, jeux et activités en tous genres ... les enfants adorent !
- Participation à des stages de vacances organisés par des tiers, plaines de jeux communales, camps de mouvement de jeunesse, ...

- Certains jeunes participent à des activités organisées par Spinnaker², d'autres encore sont invités à des journées et événements organisés par l'asbl Pêcheur de Lune³ ou LEA⁴



(Ci-dessus : camp pêche – Etangs de Maransart)

4.2. Les loisirs des jeunes au quotidien, c'est aussi...

- La pratique de leur sport favori, la participation aux mouvements de jeunesse ou autre association organisant des activités pour les jeunes
- Passer une journée à la mer, à la campagne, à la ferme ...
- Profiter de matches de foot ou de basket
- Participer à des activités avec les autres jeunes de la maison
- Se rendre à des comédies musicales ou à des spectacles
- Faire une sortie de groupe lors des weekends ou des congés scolaires : bowling, piscine, cinéma, cirque, festival de musique, marchés de Noël, parcs animaliers, carnaval, journée pêche, restaurant pour fêter la fin de l'année scolaire, visites de musées, ...
- Fêter les anniversaires, les départs, la Saint-Nicolas, la fin des examens, ...
- Participer à la fête des enfants organisée par le Kiwanis. Chaque année, au centre sportif des Coquerées les membres du KIWANIS organise une grande journée sportive pour plus de 150 enfants de leurs institutions partenaires du Brabant Wallon.



(Ci-dessus : Fête Kiwanis des Enfants)

² L'ASBL Spinnaker, fondée en 1990, permet à des jeunes en difficulté de vivre des weekends sportifs et aventureux : www.spinnaker.be

³ <http://www.pecheurlune.be/>

⁴ L'asbl « Les Enfants d'Abord » (LEA) propose aux enfants socialement défavorisés d'entrer en contact avec le monde de la voile sportive ou de plaisance

4.3. Le bien-être

Pour certains jeunes, le bien-être psychologique passe par l'apport d'une aide scolaire spécifique, un suivi logopédique ou un suivi thérapeutique. Dans ces cas, nos volontaires représentent un soutien précieux mais parfois certains jeunes ont besoin d'aide « coûteuse » (les dons que nous recevons permettent alors de compléter les subsides prévus pour cela).

Le bien-être des enfants, cela nécessite aussi des aménagements réguliers : ordinateurs pour les jeunes, changement de mobilier, aménagement des lieux de vie, moments de qualité, jeux extérieurs, des vêtements qu'ils aiment, des jouets et des livres ...

Tout au long de l'année, et souvent aux périodes des fêtes, nous sommes gâtés par **différentes initiatives citoyennes** (écoles, voisins, amis de l'association, donateurs, ...) qui nous apportent des jouets ou du matériel scolaire.

5. Outils transversaux : Objectif d'émancipation

Depuis plusieurs années et grâce à des aides financières de partenaires privés et aux dons, nous avons pu mettre en place des outils complémentaires ayant pour objectif d'ouvrir d'autres horizons et générer un flux positif d'estime de soi chez les jeunes.

Ces outils transversaux sont proposés aux jeunes par nos équipes en fonction de leur situation et des objectifs poursuivis. Ils amènent les jeunes vers davantage de responsabilisation et d'émancipation. Ils peuvent être utilisés quel que soit le projet.

5.1. Le stage action

Le stage action est une expérience professionnelle bénévole de 15 jours au sein d'un des partenaires de notre réseau stage-action (composé d'entreprises à finalité sociales et d'entreprises privées). Une convention de 15 jours (renouvelable) est signée entre le jeune, le partenaire et l'Amarrage.

Cet outil permet aux jeunes en décrochage d'être occupés en vivant une expérience professionnelle qui fasse sens pour eux. Il s'adresse à des jeunes en panne de projet, incapables de se projeter dans un engagement professionnel ou scolaire de longue durée. Pour ces derniers, l'objectif est de se mettre dans une dynamique d'action citoyenne, positive, et valorisante en dehors du système scolaire dans lequel ils ne se retrouvent plus.

L'objectif principal poursuivi est de remobiliser le jeune à travers une immersion socio-professionnelle en dehors du cadre scolaire classique.

5.2. Le Peer coaching

L'éducation par les pairs a démontré que l'influence « de jeune à jeune » ayant connu une expérience similaire est un coaching très porteur qui permet de responsabiliser les jeunes. Cet outil est surtout utilisé dans le cadre du projet cap Solidarité. Un jeune qui a déjà vécu un séjour de rupture (le parrain) partage cette expérience avec un jeune qui est sur le point de partir.

Les parrains sont valorisés de pouvoir « aider » et le jeune parrainé est rassuré de voir que d'autres l'ont « fait avant eux » ...

5.3. L'accompagnement en logement autonome

A l'issue de la prise en charge, l'équipe peut accompagner le jeune vers un retour familial ou en logement autonome. Certains jeunes mineurs, après l'Amarrage, ne peuvent retourner dans leur famille et ils vont devoir apprendre à vivre seuls. Cela demande un accompagnement, qu'ils soient en logement indépendant ou en kot communautaire. Un **partenariat avec la haute école Cardijn** permet d'offrir des places dans des kots avec des étudiants.

5.4. Le travail en réseau

Pour aider le jeune dans son travail d'autonomisation, il est encouragé à participer à des activités extérieures telles que mouvements de jeunesse, clubs sportifs, stages, conseil communal des jeunes, ... Toutes ces associations ou groupements offrent au jeune des opportunités à créer des liens avec d'autres personnes, à élargir son réseau social et participent à son intégration dans la société.

5.5. Le jeu des alliés

Un groupe d'éducateurs et d'intervenants psychosociaux accompagnés par la société Viavectis a développé un nouvel outil interactif, le Jeu des Alliés. Il s'agit d'un jeu coopératif qui a comme objectif d'amener les jeunes à s'interroger sur leur processus d'avancement sur le chemin de leur autonomie. Il s'agit d'un jeu coopératif : les participants doivent collaborer pour trouver les alliés cachés et réussir à sortir ensemble de la forêt dont ils sont prisonniers. Six « alliés » ont été sélectionnés pour travailler différents thèmes avec le jeune et/ou sa famille : le réseau, les émotions, les compétences et talents, la notion du temps, les fausses croyances et le projet de vie. L'objectif initial du jeu était de travailler l'autonomie avec les jeunes mais il est modulable et peut être utilisé à d'autres fins : travailler le relationnel en famille, créer l'accroche entre le jeune et son éducateur, réflexions diverses autour de certains thèmes, ...

Ce jeu active des compétences autant en termes de savoir-être que de savoir-faire. Toutes les équipes d'Amarrage sont formées pour utiliser ce bel outil dans leurs entretiens avec les jeunes et les familles.

5.6. Le récit de vie

Le récit de vie est un entretien semi-directif que l'intervenant mène avec l'adolescent et qui permet de faire émerger les moments d'exception, les ressources du jeune et ses compétences de résilience.

Benoît Tielemans, chercheur à l'université de Mons, a créé cet outil et formé les travailleurs psychosociaux de l'Amarrage à son utilisation.

5.7. Le centre de jour

Le centre de jour répond à la dynamique occupationnelle. Il est proposé à des jeunes de l'Amarrage qui sont sans projet scolaire. Son objectif est de donner un biorythme au jeune en le faisant participer à des activités diverses (sportives, culturelles, citoyennes, ...).

Ce centre de jour est organisé en collaboration avec l'Atalante dans le cadre d'une convention.

Le centre de jour organise des activités, occupationnelles et porteuses de sens (activités manuelles, créatives, sportives, culturelles ou encore citoyennes).

5.8. Le volontariat

Un pool de volontaires, aux compétences variées, participe au projet de renforcement scolaire, initié et soutenu par la **Fondation Poussière d'étoiles**.

La convention de 3 années avec cette fondation se terminera en juin 2020. Les résultats du projet sont pour l'instant à la hauteur de nos espérances. Concrètement, l'objectif initial étant atteint et bien installé (mettre en place une équipe de bénévoles pour soutenir la scolarité des jeunes de nos 3 maisons d'accueil), les coordinateurs des volontaires répondent également à des demandes spécifiques pour des jeunes des projets Chenal, Cap Solidarité ou encore Atalante.

Si le but est de renforcer la scolarité, le volontaire constitue un moyen pour l'atteindre, mais le volontaire est surtout un adulte qui entre dans l'environnement des enfants avec qui il va tisser des liens. Il vient tout simplement, par plaisir, apporter ses compétences et un peu de chaleur humaine au sein du monde institutionnel.

Vu les nombreuses demandes de nouveaux volontaires, et leurs compétences variées, les activités proposées vont à présent aussi au-delà du scolaire : accompagner un jeune à son entraînement de sport, préparer le repas du soir avec un jeune, proposer des ateliers artistiques ou musicaux, ...

Nous avons actuellement une équipe de 19 volontaires. Cet outil nous tient particulièrement à cœur car en plus des effets positifs de l'accompagnement, il offre aux enfants une ouverture vers l'extérieur.

6. Situations de cas⁵

6.1. Chenal et espace ados : un exemple de transversalité à l'Amarrage

Cette situation traduit bien la transversalité de nos projets et le fait que l'Amarrage a les outils nécessaires pour proposer une prise en charge globale au jeune et sa famille.

Christophe est un jeune garçon de 15 ans lorsque le Chenal est mandaté par le SAJ pour l'accompagner dans ses difficultés.

La situation familiale est décrite par le mandant comme fragile avec d'une part, une maman qui ne parvient pas à poser un cadre contenant auprès de ses enfants et d'autre part, Christophe qui, aux prises avec les difficultés familiales, est dans l'impossibilité de se centrer sur ses propres besoins.

Le jeune fait partie d'une fratrie de trois enfants (une sœur cadette en internat et un frère aîné) et se donne pour mission de maintenir une cohésion familiale dans un contexte très précaire et empreint de nombreuses tensions liées en partie à la consommation d'alcool régulière de la maman.

Au moment de l'intervention du Chenal, le frère aîné vient de quitter définitivement le domicile suite à un gros conflit avec sa maman. C. vit désormais seul en semaine avec sa maman et, très vite, l'équipe constate qu'il est régulièrement livré à lui-même. L'équipe constate également que C. n'a pas toujours

⁵ Afin de respecter le secret professionnel, les noms, âges, sexe et lieux ont pu être modifiés

de quoi se nourrir correctement et son régime alimentaire est peu varié. Le jeune a peu de réseau extérieur et vit seul son mal-être.

De plus, C. occupe la place de sa maman (peu présente et contenante dans le quotidien), vis-à-vis de sa soeur. Toute son énergie s'oriente dans ce sens : garantir un cadre contenant pour sa petite soeur et être attentif à ce qu'elle ne manque de rien, à la place de sa mère qui ne joue pas ce rôle.

Fragilisé par le contexte familial, l'équipe perçoit cependant une force de caractère chez le jeune et l'envie de sortir de la dynamique installée.

De son côté, sa maman très lucide sur son impossibilité à pouvoir offrir autre chose à son fils s'est toujours montrée ouverte à ce que des relais puissent être mis en place dans l'intérêt de tous. C'est ainsi que la tante maternelle, qui a pu être une ressource importante pour les enfants dans le passé, a été réinvestie en accord avec la maman afin de permettre à C. de passer des moments en dehors du domicile.

Petit à petit, C. s'est autorisée à penser à lui et à ses projets personnels comme par exemple, une activité parascolaire. Le jeune restait cependant dans l'espoir d'un changement chez sa maman ce qui renvoyait beaucoup de souffrance à chaque fois qu'il se retrouvait face à la réalité.

C. qui était alors dans une dynamique de changement a exprimé le désir de trouver la juste distance dans son lien avec sa maman. Il se sentait prêt pour entamer un projet de pré-autonomie avec le soutien de sa maman.

...

C'est ainsi que l'Amarrage, dans un souci de continuité et de prise en charge globale, lui a proposé d'intégrer un des kots de semi- autonomie de l'Estacade. L'objectif pour la nouvelle équipe était de travailler avec lui l'autonomie et la responsabilisation mais également l'ouverture de son réseau.

Petit à petit, le jeune a pu prendre du recul sur son fonctionnement en famille ainsi que sur l'alcoolisme de sa maman. A travers ce placement, Christophe a pu faire l'expérience de vivre au quotidien comme un adolescent et non comme le « parent » de sa petite sœur.

Dans ce kot, avec l'équipe éducative, C. a pu développer des compétences au quotidien : préparation d'un repas, tâches ménagères, gestion des courses, ... Il s'est également épanoui grâce à la reprise de loisirs avec des amis (escalade, salle de sport, ...).

Un travail psychosocial a également été réalisé avec la maman afin de travailler la place de chacun en famille. Lors des entretiens, C. a également pu travailler l'ensemble des émotions ressenties face aux fragilités de sa maman.

Aujourd'hui, Christophe ne souhaite plus se diriger vers l'autonomie à sa majorité mais a demandé un retour en famille. Après un an de placement, la maman et son fils ont pu prendre le recul nécessaire afin de comprendre leur ancien mode de fonctionnement et de ne plus retomber dans leurs travers. Toutefois, cela demande beaucoup de communication entre eux.

L'équipe reste donc présente afin de les soutenir dans ce retour en famille. Notons toutefois que nous sommes face, aujourd'hui, à un jeune souriant et ouvert, ce qui n'était pas le cas auparavant.

6.2. Une maison d'accueil

Clara a 12 ans lorsqu'elle est prise en charge une maison d'accueil de l'Amarrage.

Ses parents sont séparés et elle vivait jusqu'alors avec sa maman. Elles étaient depuis quelques mois accueillies dans un centre d'hébergement et d'accompagnement pour femmes en difficulté, avec ou sans enfants. Avant d'être dans cette maison, Clara et sa maman semblent avoir eu une vie très tumultueuse, instable, une vie de nomades. Clara n'a pas été scolarisée, ou très peu.

Durant toutes ces années, Clara est restée en contact et en lien d'une part avec son papa, d'autre part avec son grand frère Mathias, un jeune homme d'une vingtaine d'années. Clara et Mathias ont des liens de grande proximité, Mathias a souvent été amené à prendre soin de sa petite sœur.

Clara a dû partir en urgence de la maison pour femmes, suite à l'arrestation de sa maman (prison suite à certains faits). C'est ainsi qu'elle arrive dans notre maison d'accueil. Elle avait un visage fatigué, plutôt sombre, éteint.

Très rapidement, le papa de Clara s'est manifesté. Furieux, dans l'incompréhension totale par rapport au fait qu'à aucun moment, il n'ait été contacté pour que sa fille lui soit confiée. Il se fait que le papa de Clara a précédemment purgé une peine de prison de plusieurs années. Il est sorti depuis presque 3 ans et est dans un processus de reconstruction de sa vie. Le mandant s'est montré prudent vis-à-vis de ce papa sur lequel, au moment du placement en urgence, il y avait peu d'informations.

A partir de chez nous, Clara a renoué des contacts, progressivement, avec son papa. De visites encadrées de 2h 1x/semaine, cela a évolué vers des visites de journée, ensuite des week-ends, et actuellement des retours prolongés pendant les vacances scolaires.

Le papa de Clara s'est depuis les premiers jours du placement de sa fille mobilisé pour pouvoir la récupérer. Il collaborait avec le mandant, répondant aux demandes et attentes de chacun, et étant tout à fait adéquat, bienveillant et aimant envers sa fille. Il a pu reprendre une place, sa place de papa.

Clara de son côté a évolué de manière tout à fait positive et impressionnante en quelques mois.

Elle a retrouvé la vie d'une petite fille de son âge, faite de stabilité, de repères et d'un rythme dans son quotidien, d'amies à l'école et au foyer. Elle a rattrapé le grand retard dans ses apprentissages scolaires et parvient à se rapprocher du niveau des enfants de son âge.

Clara retourne donc de manière régulière chez son papa, elle garde également des contacts avec son frère, ainsi qu'avec sa maman qui est à ce jour toujours incarcérée.

Actuellement, le projet de Clara est un retour chez son papa.

7. Organisation d'événements

Chaque année, l'Amarrage organise diverses actions dont les objectifs sont multiples : se faire connaître, étendre notre réseau de sympathisants, récolter des fonds pour financer nos programmes non subsidiés afin d'offrir un service de qualité aux jeunes et aux familles, rassembler les amis de l'Amarrage pour entretenir l'esprit de convivialité et maintenir le lien cher à notre association.

- **26 février 2019** : Spectacle « Sois belge et tais-toi »
- **3 mars 2019** : Troisième édition de notre marche Adeps au départ de la Baïne
- **22 mai 2019** : mise à l'honneur des jeunes de Cap Solidarité, pour fêter les 10 ans du projet
- **25 mai 2019** : Tournoi de foot au profit de nos projets en Afrique : L'Amarrage était représenté en force par une équipe d'enfer composée des travailleurs et de jeunes.

8. Composition du Conseil d'administration

Président : Bruno Vansielegem

Trésorier : Jean-Luc Petit

Secrétaire : Nathalie Penninckx

Administrateurs : Etienne Masquelier, Etienne Berrewaerts, André-Pierre Sonck, Alain Van Hemelryck, Véronique Mathy.

IV. CONCLUSIONS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

Depuis sa création, cette belle équipe de l'Amarrage n'a cessé de s'agrandir. En 1994, nous étions 23 équivalents temps plein et aujourd'hui nous sommes 52. Cela nécessite de s'organiser autrement afin de garder le cap et entretenir les motivations, tout en veillant au bien être de chacun, et continuer à donner du sens à nos missions. Nous allons donc pour la première fois organiser des élections sociales, ce qui débouchera sur l'installation officielle d'un organe paritaire dont l'objectif est spécifiquement le bien-être au travail.

Cet élargissement progressif des projets d'Amarrage vise à mettre en pratique notre vision :

« Un projet pour tous, une place pour chacun ».

Chaque projet à sa spécificité tout en étant complémentaire.

Nous constatons que ces projets répondent à une **demande qui ne cesse d'augmenter**.

Que ce soit le service résidentiel d'urgence, le projet d'accompagnement intensif pour adolescents, l'organisation des séjours de rupture, les maisons pour ados, ou notre activité de base qui consiste à organiser l'accueil des enfants dans un lieu sécurisant, la liste d'attente est longue. Depuis longtemps, les professionnels du secteur de l'aide aux jeunes et aux familles, alerte le politique sur l'engorgement des services : Que faire pour diminuer le temps d'attente ? Que deviennent les enfants et les familles qui ne peuvent bénéficier d'une aide dans un délai raisonnable ? Comme souvent dans ces cas-là, la priorisation est la pratique de survie utilisée par les professionnels.

Même si 2019 a vu naître un nouveau décret d'aide à la jeunesse qui renforce les droits des enfants et des familles, l'offre de service reste insuffisante.

Or, lors des réorganisations opérées en 2018, Amarrage a été créatif afin de diversifier et augmenter son offre de service. Outre la création du service résidentiel d'urgence, qui faisait suite à un appel d'offre, les autres services de l'Amarrage ont augmenté leur capacité de prise en charge, avec des moyens quasi identiques. Concrètement, nous sommes passés d'un total annuel de 197 prises en charge à 271. Et tous ces services carburent à plein régime avec un taux d'occupation qui se situe entre 98% et 113%.

Tout en gardant à l'esprit cette question de l'engorgement, l'Amarrage avec toutes ses équipes, continuera à **veiller en 2020 à offrir un service de qualité aux jeunes et aux familles**. Accompagner du mieux possible, les enfants, les adolescents et les parents, en partant de ce qu'ils sont et de là où ils sont, sans aucun jugement, mais avec justesse et bienveillance.

Bien sûr, pour mener nos projets à bien, et les faire grandir, nous aurons comme à chaque fois **besoin de vous**, car seuls les subsides ne pourront permettre à l'originalité de s'exprimer, et ceci dans l'intérêt des jeunes et de familles les plus fragilisées.

Merci de nous aider à apporter un rayon de soleil à ces enfants et ces parents, qui ont bien souvent été marginalisés par un système malheureusement imparfait, comme tous les systèmes d'ailleurs.

Votre reconnaissance nous aide à donner chaque jour plus de sens à nos missions.

MERCI.

V. SOUTIENS FINANCIERS ET PARTENAIRES

1. Nos soutiens financiers

Bien qu'agrée et subsidiée par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notre asbl a besoin de financement complémentaire pour atteindre le niveau d'encadrement que nous souhaitons offrir à nos jeunes déjà fragilisés par la vie.

Que ce soit dans le cadre d'appels à projet spécifiques (fondations) ou grâce à nos fidèles services clubs, ou encore les dons privés de nos sympathisants, tous ces soutiens sont précieux.

Dons/financements, activités offertes aux jeunes, réaménagement des espaces par des teambuildings ou achat de matériel, ... Tout cela nous permet d'améliorer notre encadrement et d'offrir à nos jeunes le bien-être matériel et la chaleur dont ils ont besoin pour s'épanouir et s'émanciper.

Voici nos soutiens financiers et partenaires grâce auxquels : les enfants profitent d'activités en tous genres, des travaux peuvent être réalisés pour améliorer leur cadre de vie, des projets peuvent être développés, des vacances peuvent être organisées, ...

AG Insurance - Besix Foundation - British and Commonwealth Women's Club of Brussels asbl - Cap 48 – CERA - Comité de soutien bruxellois – La Consoeurie des Secrets de dame Gertrude - Fifty-One Club de Braine-Waterloo - Fondation Belfius - Fondation BNP Paribas Fortis - Fondation Poussière d'étoiles - Fondation Roi Baudouin – Fonds Carmeuse - Foundation 45 - Kiwanis de Nivelles - Kiwanis Tubize-Ry Ternel - Ladies Circle Waterloo 48 – Les enfants d'Abord ASBL - Lions Club de Braine-L'Alleud – Lions Club Imagine Brussels - Loterie Nationale - Maison Dandoy - Percy Motors - Rotary-Club de Braine - Rotary-Club de Genval - Rotary-Club de Nivelles - Soroptimist Val Brabant-Waterloo - United Funds for Belgium - Ville d'Ottignies Louvain-la-neuve

MERCI à





Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



FONDATION
BNP PARIBAS



BCWCB
*A place to meet, share and enjoy
A club run by Members for Members*



Ladies Circle
WATERLOO 48



FONDATION
Poussière d'étoiles

Foundation 45



UNITED FUND
FOR BELGIUM

CONTRIBUTING TO SOCIAL INTEGRATION



des Secrets
de Dame Consoeurie



a global voice for women



Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

2. Nos partenaires



3POMMES

